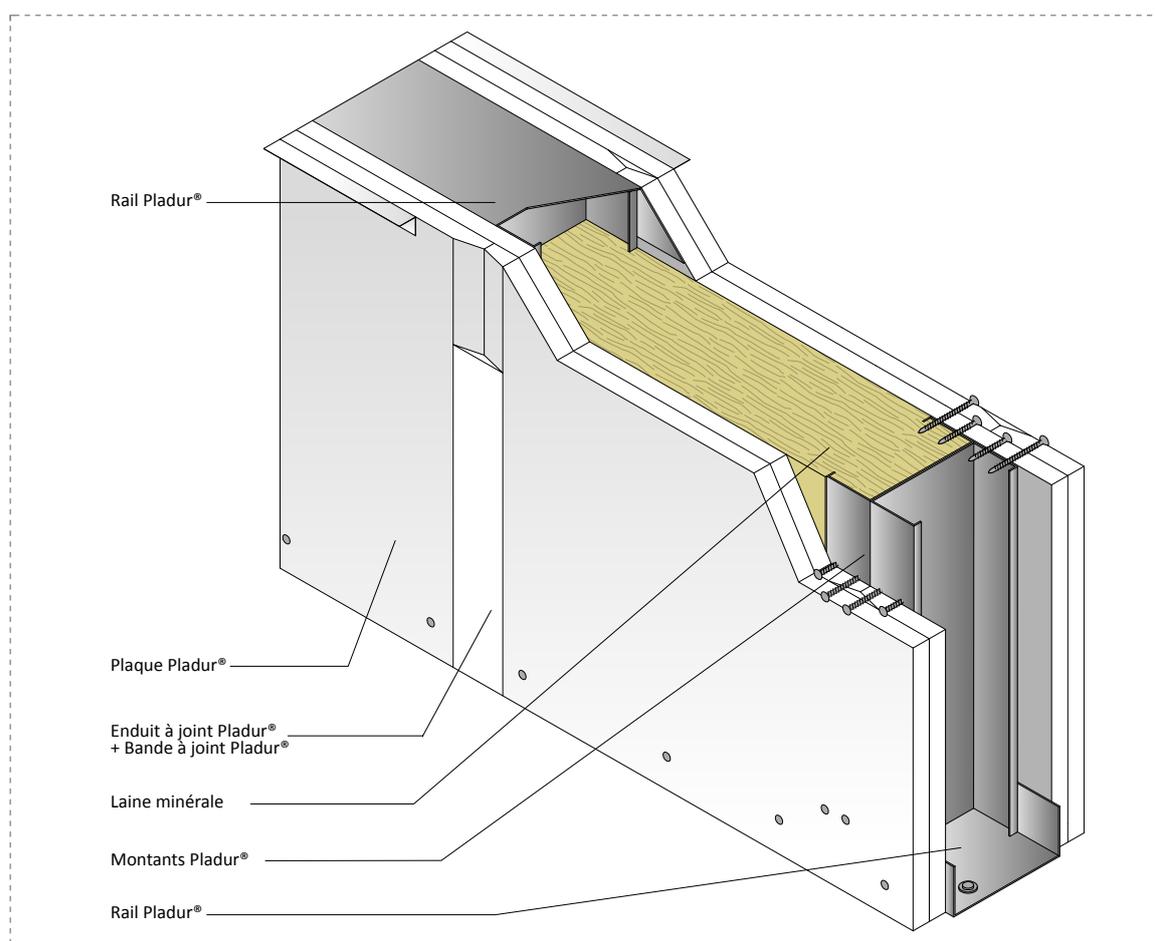


CLOISON DISTRIBUTIVE PLADUR® - Parement double 1 200 mm
DESCRIPTION

Cloison distributive réalisée par vissage de deux épaisseur de plaques de plâtre PLADUR®, de 13 ou 15 mm d'épaisseur et 1 200 mm de largeur, de part et d'autre d'une ossature métallique. Cette ossature est constituée d'une file de montants PLADUR® simples ou accolés séparés d'un entraxe de 40 au 60 cm et emboîtés dans des rails PLADUR®. Les cloisons comprennent aussi le matériel PLADUR® suivant : enduits à joints, vis, bandes à joints, résilientes, d'isolation acoustiques, etc., pour des qualités de finition de niveau Q1 à Q4. L'âme de la cloison contient généralement une laine minérale. Le montage est réalisé selon le DTU 25.41.

Dans le cas d'un montage d'une cloison en zone EB+C, il faut suivre les indications complémentaires du DTA 9/15-1021 (Système PLADUR Hydro pour locaux EB+Collectif).


QUANTITATIFS ESTIMATIFS

Hauteur de la cloison (m)	3,0	3,8	3,5	4,2
Entraxe montants (m)	0,6	0,6	0,4	0,4
Montants simples ou doubles]][]][

► Quantitatifs indicatifs par m² de cloison pour un logement d'environ 100 m², vides non déduits, tenant compte d'un coefficient de perte de 5%

Plaque de plâtre PLADUR® (m ²)	4,2	4,2	4,2	4,2
Rail PLADUR® (m)	0,70	0,55	0,60	0,50
Montant PLADUR® (m)	1,75	3,50	2,63	5,25
Vis PLADUR® PM (u)	20	33	26	48
Vis PLADUR® MM (u)	0	2	0	3
Enduit PLADUR® (kg)	0,7	0,7	0,7	0,7
Bande à joint PLADUR® (m)	3,27	3,02	3,10	2,93
Mortier adhésif PLADUR ENAIRGY® MA (kg)	0,1	0,1	0,1	0,1

DONNÉES TECHNIQUES

▶ HAUTEURS DES CLOISONS PLADUR® DISTRIBUTIVES AVEC PAREMENTS DOUBLES

Cloison	Montant	Entraxe montants (cm)	Montants] ou][Hauteur maxi (m)	Nombre et type de plaques	Affaiblissement acoustique Rw + C (dB)			Résistance au feu	
						Sans laine minérale	Avec laine minérale	Avec laine minérale et plaques PLADUR® FONIC	Avec plaques PLADUR® N	Avec plaques PLADUR® FONIC
D98/48	M48-35 (l montant PLADUR® 2,62 cm²)	60]	3,00	2 x 1 BA13	39 ⁽²⁾	45 ⁽³⁾	47 ⁽⁴⁾	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][3,75						
		40]	3,40						
		40][4,15						
	M48-50 (l montant PLADUR® 3,36 cm²)	60]	3,10	2 x 1 BA13	39 ⁽²⁾	45 ⁽³⁾	47 ⁽⁴⁾	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][3,85						
40]	3,55							
D112/62	M62-35 (l montant PLADUR® 4,7 cm²)	60]	3,55	2 x 1 BA13	-	-	-	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][4,45						
		40]	4,05						
D120/70	M70-37 (l montant PLADUR® 6,69 cm²)	60]	3,85	2 x 1 BA13	40 ⁽⁷⁾	47 ⁽⁷⁾	48 ⁽⁷⁾	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][4,85						
		40]	4,45						
		40][5,35						
D140/90	M90-40 (l montant PLADUR® 12,2 cm²)	60]	4,65	2 x 1 BA13	40 ⁽⁷⁾	48 ⁽⁷⁾	-	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][5,65						
		40]	5,25						
		40][6,25						
D150/100	M100-40 (l montant PLADUR® 15,5 cm²)	60]	4,95	2 x 1 BA13	40 ⁽⁷⁾	48 ⁽⁷⁾	49 ⁽⁷⁾	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][6,05						
		40]	5,60						
		40][6,65						
D175/125	M125-40 (l montant PLADUR® 26,26 cm²)	60]	5,70	2 x 1 BA13	-	-	-	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][7,00 ⁽¹⁾						
		40]	6,45						
		40][7,00 ⁽¹⁾						
D200/150	M150-40 (l montant PLADUR® 40,52 cm²)	60]	6,45	2 x 1 BA13	41 ⁽⁷⁾	50 ⁽⁷⁾	50 ⁽⁷⁾	EI 60 ⁽⁵⁾	EI 120 ⁽⁶⁾
		60][7,00 ⁽¹⁾						
		40]	7,00 ⁽¹⁾						
		40][7,00 ⁽¹⁾						

(1) Hauteur limite au-delà de laquelle s'applique le "Référentiel cloisons de grande hauteur" du Groupe Spécialisé n°9 de la Commission des Avis Techniques.

(2) Rapport d'essais CSTB n°AC12-26042364/3

(3) Rapport d'essais CSTB n°AC12-26042364/1

(4) Rapport d'essais CSTB n°AC13-26047562/1-Rev01

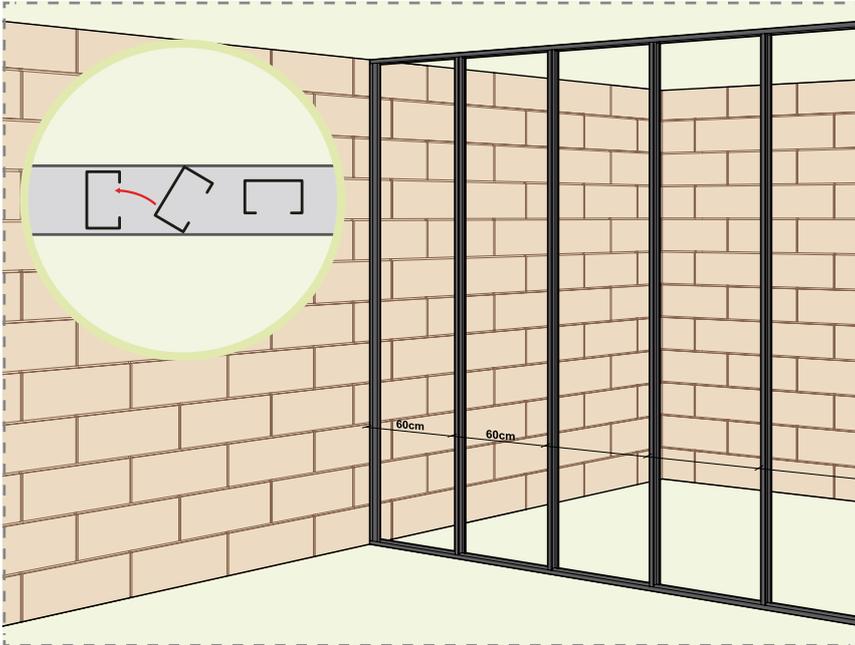
(5) PV EFFECTIS n°13-J-878 + extensions 14/1 et 15/2 : hauteur max. 4,4 m - avec ou sans laine minérale- plaque PLADUR® N, I, FONIC et H1

(6) PV EFFECTIS n°13-J-1047 : hauteur max. 4,4 m - sans laine minérale- plaque PLADUR® F

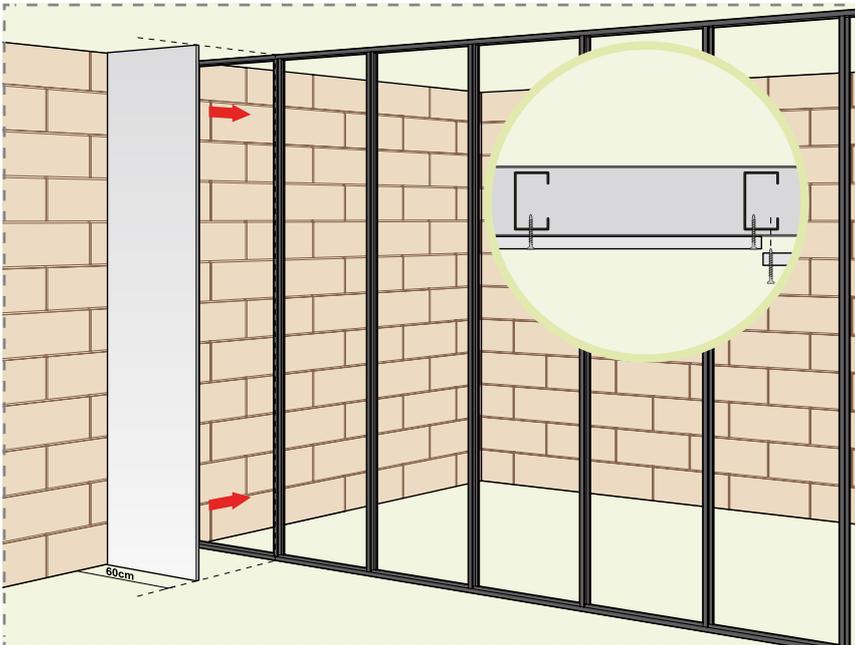
(7) Simulation ACOUS STIFF

MISE EN ŒUVRE

- ▶ Tracer la cloison.
- ▶ Poser les rails bas.
- ▶ Poser le montant de départ.
- ▶ Poser les rails hauts.
- ▶ Pré-positionner les montants à l'entraxe voulu (40 ou 60 cm).

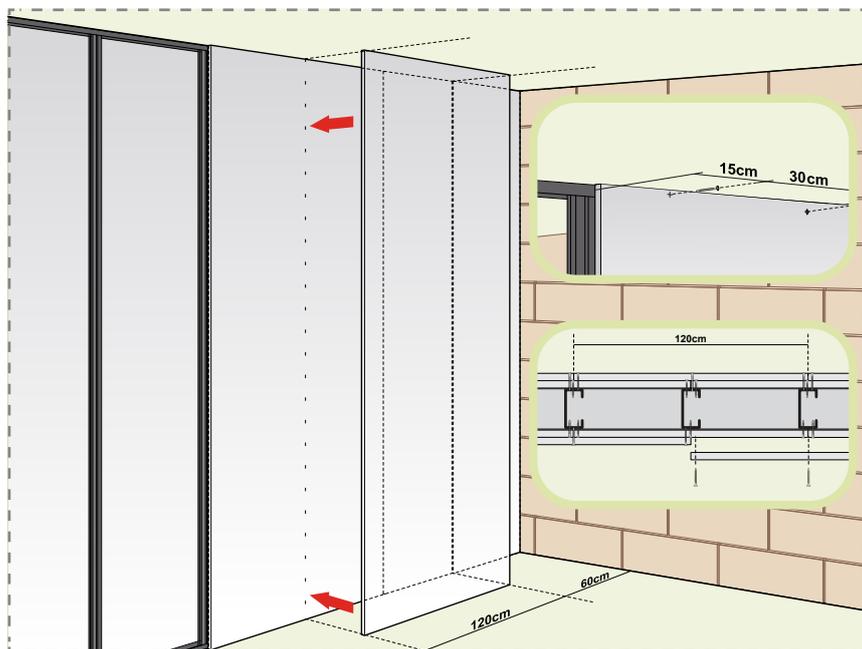


- ▶ Poser la première demi-plaque bord coupé côté mur, puis mettre en œuvre les autres plaques de la même manière.



MISE EN ŒUVRE (suite)

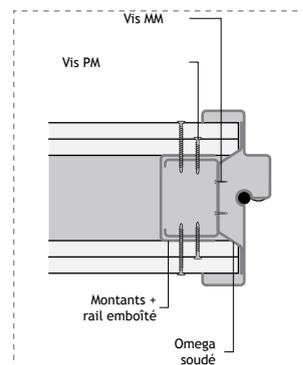
- Poser les plaques du second parement en décalant les joints d'une ossature par rapport au premier parement.

► Portes légères (P < 50 daN et M < 20 daNm) :

P : poids de l'ouvrant / L : largeur de l'ouvrant /

M : moment de flexion induit par l'ouvrant $M = P \times L / 2$

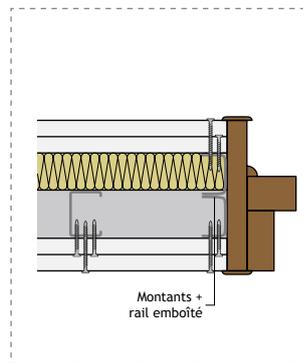
- Fixer l'hubriserie au sol à l'aide d'une équerre indépendante.
- Souder 3 omégas ou visser 3 barrettes sur la hauteur de l'hubriserie.
- Y solidariser les montants de la cloison.
- Buter les plaques au fond de l'hubriserie.

► Portes lourdes :

- Porte lourde ($50 \leq P < 90$ daN et $20 \leq M < 50$ daNm) : renforcer l'ossature par un rail emboîté sur le montant ou remplacer l'ossature par des montants renforcés 15/10°.

Ne pas oublier :

- de souder 4 omégas sur chaque côté entre l'hubriserie métallique et les montants avec 2 vis RT 421 par oméga ;
 - de fixer directement les pieds de l'hubriserie au sol ;
 - d'emboîter les plaques à refus en fond d'hubriserie.
- Porte très lourde ($P \geq 90$ daN et/ou $M \geq 50$ daNm) : maintenir l'hubriserie par une ossature primaire indépendante de la cloison.
- Porte à 2 vantaux : Dans le cas de portes à deux vantaux munies de ferme-porte, PLADUR® recommande de considérer le poids et le moment du vantail le plus lourd majorés de 25 %.



Le présent document inclut les spécifications pour les caractéristiques des matériaux PLADUR® et les recommandations de montage, actualisées à la date d'édition mais sujettes à changements en fonction du type de conception des produits et des réglementations en vigueur. Ces caractéristiques ne peuvent en aucun cas être appliquées à d'autres produits et systèmes n'appartenant pas à la gamme PLADUR®. Ce document n'est pas contractuel. Les données du document sont valides sauf en cas d'erreur de typographie ou de transcription.

Tous droits réservés, y compris les améliorations et modifications qui peuvent être ajoutées sans préavis.

PLADUR® est une marque déposée de PLADUR GYPSUM, S.A.U.